

AUDIT ENERGETIQUE (Initiale - 70h)



Méthodes : Expositive, démonstrative, active, expérientielle

- **Théorie :** Distanciel (visio-conférence) et E-learning
- **Pratique :** Distanciel (visio-conférence) et présentiel

Un module e-learning avec les supports du cours à réviser et des QCM d'entraînement accessibles 24h / 7jrs + ouverture d'une licence "LICIEL formation -AUDIT" par participant sur demande.



70 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 2 200,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

QCM d'auto-évaluation sont à réaliser tout au long du parcours, corrigés en ligne.

Examen de validation des acquis : **QCM de fin de formation (25 questions en 30 min) : score à dépasser 75%**

FORMALISATION

Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité Cofrac)

! Pour exercer en tant que diagnostiqueur immobilier, il vous faudra obtenir la certification de personne du domaine concerné auprès cet OC.

PARTICIPANTS



PUBLIC

Diagnostiqueur en activité, certifié DPE depuis 2 ans, souhaitant diversifier ses activités vers l'Audit Énergétique réglementaire pour la vente des logements et monopropriétés classés E, F ou G. Ou tout autre professionnel s'intéressant à l'audit réglementaire obligatoire (maison individuelle ou mono propriété) : Architectes, bureaux d'études, thermiciens, responsables travaux, conseillers en efficacité énergétique, entreprises du bâtiment...



PRÉREQUIS

- Détenir une certification DPE avec ou sans mention, en cours de validité.

Si c'est une certification initiale, le candidat doit l'avoir détenue au moins deux ans au cours des trois dernières années, à l'exception des personnes ayant reçu une attestation de prorogation de certification avant le 31 décembre 2023, qui sont réputé satisfaire à cette condition, sans comptabiliser les périodes de suspension dues à des écarts constatés.

- Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
- Pré requis technique : Disposer d'un terminal type ordinateur ou PC ou tablette, d'une connexion internet; caméra et microphone



OBJECTIFS

Répondre aux exigences de la formation Initiale conformément au décret n°2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation :

Comprendre les enjeux, la réglementation et les étapes de l'audit énergétique et positionnement de l'Auditeur; Savoir interpréter un état initial de bâti et ses pathologies ; Identifier et maîtriser les postes à fort impact (liés à une rénovation énergétique d'un logement, ...) ; Connaître et identifier les aides mobilisables par les propriétaires ; Savoir réaliser un chiffrage des travaux de rénovation. ; Savoir rédiger et présenter son rapport d'audit au propriétaire. Connaître les équipements et ressources mobilisables pour réaliser un audit et savoir les utiliser.





PROGRAMME

Formation Théorique (35h) : dont 28h avec un formateur-expert (en classe virtuelle) et 7h en e-learning

- Introduction qu'est-ce qu'un audit énergétique les différences avec un DPE
- Contexte législatif et réglementaire spécifique à l'audit énergétique
- Les spécificités du Bâti, l'état initial et les pathologies
- La méthodologie de l'audit énergétique, position de l'auditeur, les logiciels validés et équipements nécessaires
- La visite : préparation, documents à collecter, Analyse de l'enveloppe, des systèmes, du DPE
- Travaux : les scénarios permettant d'atteindre des niveaux de performance en accord avec les exigences réglementaires
- Le chiffrage des travaux projetés et les aides mobilisables
- Le rapport : format, contenu, restitution avec présentation des améliorations possibles au propriétaire

Formation pratique (35h) : dont 7h en classe virtuelle avec un formateur-expert (logiciel - cas pratique) + 28h en présentiel (14h en salle et 14h sur plateforme aménagée)

- Découverte du module audit sur logiciel métier et réalisation collective d'un audit
- Réalisation complète d'audit énergétique par cas test en salle de formation
- Réalisation d'audit sur plateforme pédagogique avec manipulation réelle des outils professionnels dédiés. (mesurage laser, thermographie, pression/débit de ventilation, wattmètre, températures air et surface.



FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs habilités (Formateur DPE, Thermicien ou justifiant de plus d'un cycle de certification DPE). Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande.



MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation sur vidéoprojecteur de diapositives commentées, exposés, cas pratique, partage d'expérience terrain, schéma dynamique, modèle de rapport, QCM corrigé et Quiz collectifs tout au long du parcours permettant d'évaluer l'apprentissage. Cas pratique à réaliser individuellement et accompagnés. Restitution collective + mise en pratique sur plateforme pédagogique avec équipements et matériel mis à disposition (caméra thermique...)



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Les formations en présentielle sont réalisées dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, registre d'accessibilité consultable).

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46



Taux de satisfaction :



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

[ASE-FORMATION.COM](https://www.ase-formation.com)

04 66 21 21 46

